

Technicien ascensoriste (service et modernisation)

RNCP39192 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	250
Formacode(s)	22493, 24054
Code(s) ROME	I1301
Code(s) CFD	46125002 (CS4)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la mention complémentaire "Technicien ascensoriste (service et modernisation)" assure l'entretien périodique, la maintenance corrective, les réparations planifiées et les travaux de modernisation d'un parc d'ascenseurs.

La sécurité, tant pour lui même que pour l'utilisateur, fait partie intégrante de son métier.

La profession de l'ascensoriste conçoit un produit, l'installe, l'entretient et le modernise. La durée de vie d'un ascenseur peut, ainsi, être de plusieurs dizaines d'années. Pour cette raison, les techniciens ascensoristes doivent maîtriser aussi bien les techniques anciennes que les nouvelles. Ces techniques font appel à de nombreuses spécialités, notamment la mécanique, l'électricité, l'électronique, l'hydraulique, l'informatique.

Garant de l'image de l'entreprise, le technicien ascensoriste intervient au service de ses clients. Quotidiennement en relation avec les clients et les usagers (propriétaires institutionnels, organismes de gestion des logements sociaux, syndicats, copropriétaires, locataires, utilisateurs réguliers ou occasionnels), il fait preuve d'un sens relationnel développé.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien ascensoriste intervient en maintenance, réparation ou modernisation.

- La maintenance permet d'assurer l'entretien d'un parc d'ascenseurs de technologies variées. Le technicien visite régulièrement les ascenseurs de son secteur au cours de tournées d'inspection effectuées de façon autonome. Il effectue aussi des interventions suite à des appels reçus. Activité de service et de contact, la maintenance garantit également l'assistance aux usagers.
- La réparation consiste à effectuer la remise en état ou l'échange d'éléments ou d'organes de l'ascenseur afin d'en assurer la sécurité et les performances de fonctionnement. Elle requiert des capacités d'analyse, d'intervention et d'adaptation, tout en faisant preuve d'une grande mobilité.
- La modernisation consiste à rénover des organes ou des sous-ensembles complet d'un ascenseur afin d'en renforcer la sécurité, d'optimiser les performances et d'améliorer le confort des usagers. Elle met en jeu des technologies avancées et s'effectue généralement en équipe.

Les principales activités sont :

Assurer l'entretien périodique (maintenance préventive)

- Préparer sa tournée dans un secteur géographique défini

- Réaliser les opérations d'entretien prévues
 - Alerter en cas d'anomalie ou de risque constaté
- Intervenir suite aux appels (opérations non planifiées)

- Prendre en charge l'appel
- Effectuer l'intervention de dégagement des passagers
- Localiser la défaillance ou la panne et diagnostiquer
- Réaliser les opérations de maintenance corrective

Effectuer les réparations planifiées

- Préparer son intervention avant le déplacement sur site
- Réaliser les opérations de réparation

Effectuer des travaux de modernisation

- Réaliser les opérations de modernisation
- Effectuer la réception des travaux

Assurer la relation client et communiquer au sein d'une équipe

- Représenter l'entreprise et assurer la relation client
- Communiquer au sein d'une équipe, d'un groupe de travail

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparation d'une intervention

Exploiter les documents

- d'organisation des interventions d'entretien, de réparation, de modernisation
- techniques
- de sécurité des ascenseurs à visiter

Organiser les interventions

- Organiser les interventions, planifiées ou non, en fonction des contraintes et des aléas
- Analyser la priorité d'une nouvelle demande d'intervention en cours de travail : identifier le degré d'urgence, évaluer la possibilité d'interrompre l'intervention en cours, prendre en compte les priorités contractuelles
- Sélectionner les moyens de protection

Analyser une séquence de fonctionnement

Formuler des hypothèses sur la défaillance ou la panne de la fonction

Transmettre par écrit des informations techniques

- Renseigner les documents préétablis
- Rédiger des rapports d'intervention
- Caractériser une situation ou un problème par représentation technique (figure, croquis à main levée...)

Intervention de maintenance

Vérifier et contrôler les informations sur les moyens d'interventions

- S'assurer de la disponibilité du matériel, de l'outillage et, le cas échéant, des documents nécessaires
- S'assurer que les lieux de stockage sont disponibles
- S'assurer de l'adéquation de l'outillage spécifique avec l'opération à réaliser et contrôler son état

Préparer les moyens d'intervention

- Préparer le matériel, l'outillage et les équipements nécessaires pour les interventions (entretien, réparation, modernisation)
- Préparer et vérifier les moyens de transport et de communication à utiliser

Faire un constat de la situation de défaillance de l'ascenseur

Effectuer les tests, les mesures et les contrôles permettant de valider les hypothèses émises

Émettre un diagnostic

Exécuter les opérations de maintenance ou de modernisation

- Réaliser les opérations d'entretien programmés suivant la méthode définie
- Intervenir sur toute anomalie constatée
- Effectuer les essais, les réglages et les ajustements nécessaires
- Participer aux opérations de réparation et de modernisation, selon les méthodes définies.

Transmettre oralement des informations techniques

- Rendre compte d'une situation, d'un problème
- Décrire, caractériser une anomalie ou d'un risque
- Transmettre des informations reçues du client ou sur des améliorations possibles à proposer au client.

Collecter les informations

- Interroger les usagers de l'immeuble sur le fonctionnement de l'ascenseur ou sur les circonstances de l'incident
- Recueillir les attentes du client
- Prendre en compte les éléments d'un appel
- Prendre en compte les éléments de l'environnement de l'installation

Sécuriser les interventions

- Se rendre sur les lieux de l'intervention et acheminer le matériel en respectant le plan de maintenance (si existant)
- Vérifier le bon état des moyens d'accès à l'ascenseur et au local de machine ou de poulies et prendre connaissance des risques spécifiques
- Mettre en place la signalisation (pancartes, balisage), consigner l'accès à l'ascenseur
- Mettre en sécurité l'ascenseur et l'environnement de travail
- Protéger l'environnement (salissures, chocs...), effectuer le nettoyage des lieux
- Réaliser ou faire réaliser le contrôle avant la remise en service (à l'issue d'une réparation ou installation)
- Remettre en service l'ascenseur

Surveiller, contrôler le bon fonctionnement d'une installation

- Effectuer les essais.
- Détecter toute anomalie : bruit, dérive, odeur, température, vibration...

Dégager une personne bloquée

- Localiser la cabine
- Rassurer les personnes bloquées avant l'intervention et les autres usagers potentiels durant l'intervention.
- Dégager les personnes après avoir mis la cabine à niveau.

Informé, écouter et conseiller le client, représenter l'entreprise

- Identifier son interlocuteur.
- Informer et prévenir le client et les utilisateurs sur la situation de l'installation et son évolution
- Sensibiliser le client aux améliorations nécessaires ou possibles
- Assurer une représentation conforme aux exigences de l'entreprise

Blocs de compétences

RNCP39192BC01 — Préparation d'une intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Exploiter les documents

- d'organisation des interventions d'entretien, de réparation, de modernisation
- techniques
- de sécurité des ascenseurs à visiter

Organiser les interventions

- Organiser les interventions, planifiées ou non, en fonction des contraintes et des aléas
- Analyser la priorité d'une nouvelle demande d'intervention en cours de travail : identifier le degré d'urgence, évaluer la possibilité d'interrompre l'intervention en cours, prendre en compte les priorités contractuelles
- Sélectionner les moyens de protection

Analyser une séquence de fonctionnement

Formuler des hypothèses sur la défaillance ou la panne de la fonction

Transmettre par écrit des informations techniques

- Renseigner les documents préétablis
- Rédiger des rapports d'intervention
- Caractériser une situation ou un problème par représentation technique (figure, croquis à main levée...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue (Établissement public) : ponctuel écrit

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé), candidats en enseignement à distance, Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel écrit

RNCP39192BC02 — Interventions de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier et contrôler les informations sur les moyens d'interventions

- S'assurer de la disponibilité du matériel, de l'outillage et, le cas échéant, des documents nécessaires
- S'assurer que les lieux de stockage sont disponibles
- S'assurer de l'adéquation de l'outillage spécifique avec l'opération à réaliser et contrôler son état

Préparer les moyens d'intervention

- Préparer le matériel, l'outillage et les équipements nécessaires pour les interventions (entretien, réparation, modernisation)
- Préparer et vérifier les moyens de transport et de communication à utiliser

Faire un constat de la situation de défaillance de l'ascenseur

Effectuer les tests, les mesures et les contrôles permettant de valider les hypothèses émises

Émettre un diagnostic

Exécuter les opérations de maintenance ou de modernisation

- Réaliser les opérations d'entretien programmés suivant la méthode définie
- Intervenir sur toute anomalie constatée
- Effectuer les essais, les réglages et les ajustements nécessaires
- Participer aux opérations de réparation et de modernisation, selon les méthodes définies.

Transmettre oralement des informations techniques

- Rendre compte d'une situation, d'un problème
- Décrire, caractériser une anomalie ou d'un risque
- Transmettre des informations reçues du client ou sur des améliorations possibles à proposer au client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue (Établissement public) : contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé), candidats en enseignement à distance, Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel pratique

RNCP39192BC03 — Communication en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter les informations

- Interroger les usagers de l'immeuble sur le fonctionnement de l'ascenseur ou sur les circonstances de l'incident
- Recueillir les attentes du client
- Prendre en compte les éléments d'un appel
- Prendre en compte les éléments de l'environnement de l'installation

Sécuriser les interventions

- Se rendre sur les lieux de l'intervention et acheminer le matériel en respectant le plan de manutention (si existant)
- Vérifier le bon état des moyens d'accès à l'ascenseur et au local de machine ou de poulies et prendre connaissance des risques spécifiques
- Mettre en place la signalisation (pancartes, balisage), consigner l'accès à l'ascenseur
- Mettre en sécurité l'ascenseur et l'environnement de travail
- Protéger l'environnement (salissures, chocs...), effectuer le nettoyage des lieux
- Réaliser ou faire réaliser le contrôle avant la remise en service (à l'issue d'une réparation ou installation)
- Remettre en service l'ascenseur

Surveiller, contrôler le bon fonctionnement d'une installation

- Effectuer les essais.
- Détecter toute anomalie : bruit, dérive, odeur, température, vibration...

Dégager une personnes bloquée

- Localiser la cabine
- Rassurer les personnes bloquées avant l'intervention et les autres usagers potentiels durant l'intervention.
- Dégager les personnes après avoir mis la cabine à niveau.

Informar, écouter et conseiller le client, représenter l'entreprise

- Identifier son interlocuteur.
- Informer et prévenir le client et les utilisateurs sur la situation de l'installation et son évolution
- Sensibiliser le client aux améliorations nécessaires ou possibles
- Assurer une représentation conforme aux exigences de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissement public ou privé sous contrat), Apprentis (CFA habilité ou en CFA porté par un EPLE, GRETA ou GIP-FCIP assurant toute la formation théorique), Formation professionnelle continue (Établissement public) : contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (établissement privé hors contrat), Apprentis (CFA non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé), candidats en enseignement à distance, Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : ponctuel oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de fabrication et de maintenance d'ascenseurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les techniciens ascensoristes exercent souvent en agence rattachée à une entreprise et en lien avec une équipe.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

- 1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
- 2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 254 €
Selon la branche	8 343 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
9 254 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
9 518 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 343 €	CPNEFP Sports Loisirs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
Date de dernière délivrance possible	31/12/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP4105

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP4105

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39192/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	6 840 € – 9 600 €
Durée	456 – 1170 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	9
Organismes gestionnaires (CFA)	7

Organismes formateurs	7
Régions couvertes	6
Départements couverts	9
Organismes certifiés Qualiopi	7
Sessions	de 08/2026 à 07/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).